

**ASSOCIATION CANTONALE
FRIBOURGEOISE
DES CADETS MUSICIENS**

Billens, date du timbre postal.

Monsieur le président,

Vous êtes convoqués en assemblée ordinaire des délégués (deux par section), le **samedi 30 novembre 1974, à 14 h. 15, au Café de l'Harmonie, à Romont.**

Tractanda :

1. Appel.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapport du président.
4. Rapport du caissier.
5. Fête cantonale de Broc.
6. Nomination d'un membre au comité.
7. Statuts et règlement.
8. Propositions du comité et des sections.
9. Divers.

Le comité.

*Les membres du comité sont convoqués
à 13 h. 30*

Assemblée générale des délégués du 30 novembre 1974
au Café de l'Harmonie, à Romont.

Il est 14 h. 25, lorsque le président ouvre la séance en saluant les délégués présents. Six corps de cadets assistent à notre réunion sur 9 que comptent notre association. S'est excusée l'Ecole secondaire de la Gruyère. Sans excuses, Autigny et Bulle.

La lecture du procès-verbal est approuvée sans commentaire. Il en est de même du rapport du président. Le caissier nous avise qu'il y a 200 fr. en caisse provenant des cotisations des sections. Aucune dépense n'est enregistrée. Les comptes vérifiés par la section de Romont sont approuvés et décharge en est donnée au dévoué caissier et au comité.

M. Christian Hayoz, membre au comité et délégué de Broc, fait un rapport sur la fête cantonale des cadets organisée à Broc en 1974. Le temps, comme pour la première fête de Romont n'a pas été clément. La pluie n'a cessé de tomber tout le dimanche. Les concerts donnés à l'église devant un jury avait attiré un nombre ux public. Le jury quand à lui, s'est déclaré enchanté des productions des cadets. Après un cortège dans les rues de Broc, tout le monde se retrouva à la salle de l'Hôtel de Ville pour une collation. Pendant celle-ci les corps des cadets à tour de rôle se produisirent à nouveau. Il ressort de cette manifestation qu'un très petit bénéfice fut enregistré par la société organisatrice.

M. Cornu de Romont tout en remerciant la section de Broc, aimerait qu'à l'avenir, à la collation, l'on soit plus strict avec les productions des sections et le temps imparti à chaque section plus court.

M. Fragnière de Chatonnaye regrette que le concert de gala du samedi soir n'ait pas attiré plus d'auditeurs.

Notre association par l'entremise du président remercie la section de Broc d'avoir organiser magnifiquement la dixième fête cantonale des cadets et les remerciements vont également à une industrie de la place de broc, soit à Chocolat Cailler pour son petit cadeau aux musiciens en herbe.

En 1975 aura lieu à Romont, la Fête cantonale des musiciens fribourgeois, de ce fait il n'y aura pas de réunion sur le plan cantonal de cadets. La section de la Concordia de Fribourg est pressentie pour organiser la réunion de 1976.

Démission, le président donne lecture de la démission de M. Conrad Mauron de Châtonnaye, comme membre au comité, soit secrétaire. M. Mauron ayant abandonné toute activité musicale il estime n'avoir plus sa place dans l'association. Sa décision étant irrévocable il est remercié pour le travail accompli au sein du comité par le président et M. Fragnière de Chatonnaye. Pour le remplacer il est demandé à la section de Sivrriez de fournir un secrétaire.

Le président soumet un projet de statuts et de règlement de fête de la Fédération jurassienne de musique qui pourraient servir de base à nos futurs statuts.

Le comité propose d'écrire à toutes les sociétés de musique du canton et à l'Etat, afin d'obtenir une aide financière. Mais les sociétés de musique auront des frais pour la prochaine Fête cantonale de 1975 et l'Etat comprimant son budget il faudra revoir cette proposition pour 1976.

M. Cornu propose de s'adresser à la Lotterie Romande.

La section de Broc demande comment faire avec la Suisse pour le paiement des droits d'auteurs. M. Cornu de Romont dit que la section de Romont paie 1 fr. 15 par musicien.

Séance levée à 16 h. 15.

pour le secrétaire :



Assemblée générale annuelle des délégués des Corps de Cadets Fribourgeois
à Broc le samedi 2 mars 1974 à l'Hotel de Ville à 15 heures.

* * * * *

Président: Mr Paul Barbey, président, comité: un absent (Millasson)
A 15.15h le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégués. Il soumet le tractanda à l'approbation de l'assemblée soit: 1 Appel, 2 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, 3 Admissions éventuelles. 4 Nomination d'un membre au comité, 5 Fête Cantonale des Cadets à Broc, et 6 Divers. Pas d'observation.

1. Le secrétaire procède à l'appel, 6 corps sont représentés, Siviriez est excusé, manque Autigny.
2. Le protocole de la dernière assemblée à Bulle est lu et approuvé sans remarques.
3. Le poste 3 sera revu la prochaine fois.
Mr. Savary président de la Lyre de Broc prend la parole pour souhaiter la bienvenue dans la Cité et annonce que le verre de l'amitié est généreusement offert par sa société. Le président remercie chaleureusement. Applaudissements, de l'assemblée.
4. Le président donne lecture de la lettre de démission de René Millasson de Châtel-St-Denis. Il remercie Millasson pour sa collaboration au sein du comité et propose Mr Charles-Henri Bovet directeur de la Fanfare du Collège St-Michel pour lui succéder. Mr Bovet n'étant pas présent, le comité est chargé de le contacter.
Mr. Colliard directeur de la fanfare de Châtel fait part de l'abandon du Corps de cadets dans leur ville et éventuellement la formation d'une fanfare de l'E.S. de la Veveyse. Il relève aussi le problème le manque de solfège dans l'école. Mr. Cornut de Romont déplore la dissolution du corps de Châtel et désapprouve son rattachement à l'E.S. Le président fait part de l'entretien qu'il a eu à Grandvillard avec Mr Rorbasser prés. de Châtel et regrette son manque de clareté. Il est ensuite donné lecture de lettre de la Concordia et de Mr. Clément de Bulle qui remercie et félicite les organisateurs de la première fête à Romont, et aussi qui nous annonce l'adésion de Bulle à notre groupement. Mr Clément renseigne l'assemblée sur l'existence de diverses litératures musicales et compositions Anglaises pour Corps de Cadets.
5. Le président donne la parole à Mr Hayoz de Broc pour la présentation de l'organisation de la prochaine fête DES CORPS DE CADETS à Broc. La date du 23 juin est proposé et acceptée. Les corps de Romont, Châtonnaye, Concordia, St Michel et Siviriez, donnent leur adhésion à leur participation; Mr Clément pense participer aussi.
Le programme général est ainsi présenté: samedi/soir: concert de gala
dimanche: 12.45 réception
1300 concours église
1500 cortège
1600 collation, pprodu
1800 clôture

Mr Cornu félicite et remercie Broc pour avoir accepté l'organisation de la 2me réunion cant. des Corps de Cadets, il propose une taxe d'entrée pour le cortège et la suppression de la participation de 2 fr par membre pour la collation. Mr Hayoz laisse tomber la participation.

Le président de Broc propose d'imprimer l'historique des Corps de Cadets dans le libretto, Mr Mondoux de Châtonnaye demande si les productions seront expertisées, il lui est répondu par la négative.

6. Le président donne connaissance qu'il n'y aura pas de Fête des Cadets en 1975 en raison de la Fête Cantonale des Musiques Fribourgeoises à Romont, mais espère qu'une société en assumera l'organisation en 76. Il remercie encore une fois Mr Hayoz et la fanfare de Broc pour leurs réception de ce jour et fême les meilleurs voeux pour la pleine réussite de la Fête du 23 juin prochain.
Il est 1630 h lorsque Mr Barbey lève cette assemblée et souhaite un bon retour à tous les participants.

le secrétaire: C Mauron

le Président: Paul Barbey

C Mauron

Paul Barbey